

Le 10 octobre 2022

Enquête publique: centrale photovoltaïque de panneaux flottants et au sol 'Les Plantes' à La Chapelle-Bâton proposé par SAS SERGIES

Madame

Nous sommes le couple dont la propriété est la plus proche de cette future centrale solaire proposée par SAS Sergies située en bordure de notre hameau Les Vaugelais et nous nous y opposons fermement. En effet, ce projet aurait un impact considérable sur notre qualité de vie quotidienne et sur notre entreprise.

Comme le dossier de demande compte plus de 500 pages, nous avons décidé de répondre de manière détaillée afin de justifier de façon adéquate les raisons pour lesquelles ce projet ne devrait pas être autorisé.

Veillez trouver ci-joint notre réponse, elle se compose en cinq sections :

1. Contexte personnel
2. Défaut de l'étude d'impact
3. Autres effets notables du projet
4. Une évaluation plus complète de l'impact sur le paysage du site proposé
5. Résumé des objections et conclusions

Essayer de comprendre le système de planification français puis élaborer une réponse en quatre semaines n'est pas facile et ça l'est encore moins lorsque vous le faites dans notre deuxième langue ! Aussi, veuillez nous excuser si parfois nous n'utilisons pas les bons mots ou la bonne terminologie même si nous sommes certains que vous comprendrez les points que nous essayons de vous transmettre.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous expliquer le processus d'enquête publique et de nous avoir rendu visite pour voir quel impact aurait cette centrale sur le paysage vu de notre maison et du hameau.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux



Andrew Read



Deborah Hewitt